

SUR LE BOUT DE LA LANGUE

Interprétariat médical et social & médiation interculturelle

SANTÉ - SOCIAL - EDUCATION



L'ASAMLA parle 48 langues !

Les besoins augmentent et se diversifient. Les attentes de nos partenaires sont aussi plus exigeantes. En moins d'un an il nous fallu élargir nos capacités d'interventions. D'abord en complétant le service en présentiel – pour nous incontournable -par une proposition au téléphone ou visio lorsque la distance le nécessite et que la situation le permet. Mais c'est aussi du côté des langues interprétées qu'il nous a fallu revoir nos propositions. Les liens avec d'autres associations du réseau Rimes (Réseau d'Interprétariat Médical et Social) nous permettent aussi d'être plus efficaces. Bien sûr à chaque fois que l'on élargit ce panel, l'organisation, la coordination et la gestion de tout cela doivent suivre. Sacré travail... Vous trouverez sur le site asamla.fr la liste complète actualisée.

Au moment de la rentrée nous voulions vous donner quelques nouvelles de l'ASAMLA.

Bien sûr il y a le site internet, les réseaux sociaux... et surtout les échanges « en vrai » mais il n'est sans doute pas inutile de prendre le temps de cette lettre d'information, comme un autre trait d'union entre nous toutes et tous.

Bonne lecture,



Bon anniversaire l'ASAMLA !

4 juillet 1984. Déclaration à la préfecture de la Loire-Atlantique Association Santé-Migrants de la Loire-Atlantique. *Objet* : promouvoir l'éducation populaire et l'éducation sanitaire des migrants et de leur famille en les informant sur les possibilités qu'ils ont d'intervenir par divers moyens dans la protection de leur santé ; contribuer à la formation des personnels médicaux et paramédicaux. *Siège social* : maison des associations de Nantes, 7, rue de Gigant 44100 Nantes.

Le 4 juillet dernier l'ASAMLA a soufflé sa 38ème bougie... Sans flonflons ni trompettes mais plutôt en continuant à agir pour permettre aux exilés d'accéder aux soins, à l'accompagnement social et à l'éducation dans de bonnes conditions de compréhension avec les intervenants de ces secteurs d'activité. « Comprendre et être compris » c'est le principe qui est au cœur du projet de l'association depuis sa création. Un anniversaire c'est aussi l'occasion de saluer l'engagement de toutes celles et ceux qui ont contribué autour de Charles, Geneviève, Jean-Robert, Françoise... à cette belle histoire collective !



Face à l'urgence d'une guerre

J'ai décidé de lancer une opération militaire spéciale (...) », a déclaré Vladimir Poutine le jeudi 24 février 2022, à 5h30 du matin, à la télévision...

Après une reconnaissance de deux territoires séparatistes (les républiques populaires de Louhansk et de Donetsk situées dans la région du Donbass) déjà en totale contradiction avec le droit international, une guerre se déroule sur le continent européen et ses conséquences restent pour le moment inconnues. Déjà un nombre élevé de morts est rapporté, dont de nombreux civils. Près de 8 millions de personnes, tout particulièrement des enfants – souvent isolés –, des femmes et des personnes fragiles sont condamnées à l'exil pour chercher refuge hors de leur pays.

La mobilisation en France a été forte et rapide, tant du côté des institutions que de la société civile. L'ASAMLA a fait le choix de se concentrer sur ce qu'elle sait faire, aider les personnes à communiquer. Elle a dès la fin février proposé aux institutions publiques de mobiliser ses moyens, tout particulièrement nos interprètes ukrainiennes et russophones. Elles sont présentes sur les plateformes d'accueil mises en œuvre par les villes et l'État à Nantes et St-Nazaire. L'ASAMLA a aussi proposé de contribuer à la formation des bénévoles, souvent sans expérience, investis pour accueillir les réfugiés.

Certaines familles originaires de l'ouest du pays tentent de repartir malgré le conflit qui se prolonge. D'autres n'ont d'autres choix que d'essayer de construire leur avenir loin de chez eux. Les personnes âgées et/ou handicapées ont besoin dans la durée d'être accompagnées. A la prochaine rentrée il s'agira aussi d'accueillir les enfants et leurs familles à l'école. À l'hôpital aussi pour faire face aux traumatismes subis ou dans les services sociaux pour parvenir à s'organiser et tenir le coup. Les plateformes d'accueil d'urgence vont laisser la place au droit commun mais les besoins en interprétariat et médiation vont perdurer. Et ces efforts ne devront pas se réaliser au dépend de tous les autres exilés. L'ASAMLA continuera à répondre présent.

Des dons pour quoi faire ?

Régulièrement nous relançons des appels aux dons. Nous savons que les sollicitations sont nombreuses et on nous interroge parfois sur le sens d'un don pour activité en partie subventionnée ou facturée. Le « en partie » est justement une nuance importante : les délais de subventions, de paiement des factures mettent rapidement à mal notre trésorerie.

Surtout il est important que nous puissions garder un peu d'autonomie pour répondre à des urgences, continuer à mobiliser, militer, inventer... Beaucoup de nos actions aujourd'hui reconnues et financées ont commencé comme ça. Et l'ASAMLA est reconnue d'intérêt général ce qui vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt d'un montant égal à 66 % de la somme versée (dans la limite de 20 % du revenu imposable). Le tout est géré sur la plateforme sécurisée [Helloasso](https://helloasso.org). Le lien pour donner tout de suite est sur le site : www.asamla.fr



Vieillir ici

Le grand âge pour chacun ce sont des questions nouvelles. Pour les immigrés cette situation se double souvent de l'éloignement de ses racines, d'autres manières d'envisager la vieillesse et d'interrogations très fortes sur la mort loin de son pays d'origine.

Depuis plus de 20 ans l'ASAMLA contribue à des recherches et des projets pour aider les aînés, leurs familles, les professionnels du médico-social à préparer ce chapitre trop souvent oublié d'un parcours d'exil.

En juin, à Saint-Herblain (Bellevue et Sillon de Bretagne) bénévoles et salariées de l'ASAMLA ont proposé de répondre aux questions des habitants, en présence d'interprètes en turc, arabe, anglais, roumain... Une action de proximité importante.

Les MarSoins parlent turc à Chateaubriant !



L'Hôpital Public choisit l'ASAMLA

Alors qu'il soutenait depuis 30 ans notre association par une subvention, le CHU de Nantes nous a informé en septembre 21 que le Groupement Hospitalier Territorial de Loire-Atlantique s'appuierait désormais sur un marché public pour les prestations d'interprétariat. Appel d'offres, procédure, concurrence... nous savions que la transition ne serait pas simple. Pendant plusieurs mois les bénévoles du bureau et l'équipe administrative ont mis les bouchées doubles. Avec succès puisque les offres de l'ASAMLA ont été choisies par le GHT pour 2 lots (l'interprétariat présentiel programmé et l'interprétariat téléphone/visio programmé).

Le GHT est une très grosse structure avec ses multiples établissements à Nantes, Saint-Nazaire, Blain, Ancenis, Châteaubriant... Il faut saluer les efforts des salariés pour réaliser cette mutation. Il a également fallu investir en numérique et logiciel, se former et toujours garantir la qualité du service.

C'est un défi essentiel : d'abord pour la pérennité de l'association mais aussi pour promouvoir la conception de l'interprétariat médical & social que nous défendons au sein du réseau national RIMES. Aujourd'hui des groupes privés lucratifs se positionnent sur ce secteur et il nous faut défendre notre différence et notre utilité sociale. Comme tous les actes de soins l'interprétariat médical et social ne doit pas être considéré comme une simple marchandise.

Mais en France cette question fondamentale (abordée dans un rapport de l'IGAS de 2019) n'est pas encore réglée : comment financer l'interprétariat médical et social ? Faut-il prévoir une prise en charge de la sécurité sociale, un fonds dédié ? Et sommes-nous prêts à augmenter les moyens dévolus à l'interprétariat médical et social (c'est par exemple 10 fois plus en Suisse !) ?

L'ASAMLA et le RIMES continueront à se mobiliser pour répondre à ces enjeux : l'interprétariat médical et social est une mission d'intérêt public dont il faut reconnaître le caractère spécifique.

Depuis de nombreuses années Gülseren Akkoç, interprète à l'ASAMLA a développé de nombreuses actions de médiations et de développement local pour l'intégration avec les partenaires de Chateaubriant, tout particulièrement au quartier de la Ville aux Roses où résident de nombreuses familles turcophones. Depuis avril 2022, elle participe au déploiement de la nouvelle antenne de l'association MarSoins, une unité mobile qui va faire de la prévention-santé au plus près de la population. Être proches et se comprendre pour soigner, un bel objectif partagé !

Découvrir l'école de son enfant dans sa langue

Depuis de nombreuses années l'ASAMLA a identifié l'éducation comme l'un des 3 axes de son projet associatif (santé/social/éducation). Parce qu'il est l'un des piliers de l'intégration, le droit à l'exercice de la parentalité est un enjeu essentiel. Pour des parents exilés, la réussite de leurs enfants et la reconnaissance de leur rôle auprès d'eux constituent un enjeu majeur.

Mais les repères et codes culturels structurent intimement les conceptions de l'éducation. Aussi il est important de construire les conditions d'un dialogue avec la société d'accueil qui permettent aux parents d'assumer leurs responsabilités et leurs choix éducatifs en cohérence avec la manière dont l'éducation est conçue et assurée en France.

Par exemple lorsque l'on vient de loin et que l'on ne maîtrise pas la langue et les codes culturels il n'est pas toujours facile d'être un « parent d'élève ». Depuis longtemps l'ASAMLA se mobilise (notamment dans le cadre des projets éducatifs locaux et des dispositifs passerelles) mais il faut continuer à inventer.

En 2020 suite aux travaux de la commission Éducation un partenariat a d'abord été développé avec l'école maternelle Jean Moulin à Nantes : l'idée était de réaliser avec la directrice et toute l'équipe des professionnels de l'école des capsules vidéos doublées et sous-titrées par les interprètes ASAMLA (en 5 langues : arabe, roumain, russe, turc, anglais) pour permettre aux parents de découvrir le fonctionnement de l'école de leurs enfants.



Retrouvez ces vidéos et les outils ASAMLA pour l'éducation sur www.asamla.fr

Depuis la rentrée de septembre 2021 cette expérience a donné des résultats très positifs. En 2022 ce dispositif s'élargit à l'école Gustave Roch et l'école Aimé Césaire avec cette fois une présentation de tous les dispositifs scolaires et périscolaires mis en œuvre par l'Éducation Nationale et la Ville de Nantes (avec Léo Lagrange Ouest). Le tournage a eu lieu juste avant l'été et ces véritables petits reportages seront diffusés dès la rentrée. Sur internet ces vidéos sont facilement utilisables par les enseignants et accessibles autant qu'elles le souhaitent par les familles.

Retrouvez les infos sur asamla.fr et sur la page facebook [asamla](https://www.facebook.com/asamla).

Tous les adhérents de l'ASAMLA peuvent participer aux commissions thématiques (santé, éducation...) et assister sur demande aux conseils d'administration.

A bientôt !